

IMPORTANT_DDC n° 3 _DDAEnv_SE_Arve_Bonneville et Ayse_DDC du SEE/MNFC

DUME Anne (Chargée de mission digues et domaine public fluvial) - DDT 74/SEE <anne.dume@haute-savoie.gouv.fr>

Jeu 16/05/2024 16:31

À :SM3A JOUSSE Cyril <cjousse@sm3a.com>;SM3A RIVOLLET Marion <mrivollet@sm3a.com>

Cc :Martineau, Antoine <antoine.martineau@seuz.com>;Boussaa, Farid <farid.boussaa@seuz.com>;SM3A CHARLES Florent <fcharles@sm3a.com>;DIVOL Elois - DDT 74/SAR <elois.divol@haute-savoie.gouv.fr>;GODET Florent (Adjoint) - DDT 74/SAR <florent.godet@haute-savoie.gouv.fr>

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous, l'avis et la DDC du SEE/MNFC, sur le volet défrichement notamment.

L'avis de l'OBF devrait me parvenir d'ici le lundi 27 mai.

A l'issue de ce dernier avis, une demande de compléments n° 3 formelle vous sera adressée.

En restant à votre disposition,

Bien cordialement,

Anne DUME

Chargée de mission digues

Service Aménagement, Risques

Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie

15 rue Henry Bordeaux 74998 ANNECY CEDEX 9

Tel : +33 4 50 33 77 30 - Mobile : +33 6 64 41 32 82

présente le lundi, mercredi et vendredi matin

www.ecologie.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des
Territoires de la Haute-Savoie**

----- Message transféré -----

Sujet :Re: Rappel - IMPORTANT : demande d'AVIS - DDAEnv confortement des SE de l'Arve sur Bonneville et Ayse - réponse attendue AVANT le 11 mai 2024

Date :Wed, 15 May 2024 23:20:56 +0200

De :GODEFROY Cédric (Chef de cellule) - DDT 74/SEE/MNFC <cedric.godefroy@haute-savoie.gouv.fr>

Organisation :DDT 74/SEE/MNFC

Pour :DUME Anne (Chargée de mission digues et domaine public fluvial) - DDT 74/SEE <anne.dume@haute-savoie.gouv.fr>

Copie à :FILIPOVIC Olivier - DDT 74/SEE/MNFC <olivier.filipovic@haute-savoie.gouv.fr>, ZORZAN Massimo - DDT 74/SEE/MNFC

<massimo.zorzan@haute-savoie.gouv.fr>, ASSADET Damien (Chef de service) - DDT 74/SEE <damien.assadet@haute-savoie.gouv.fr>

Bonsoir Anne,

Nous n'avons pas eu le temps de regarder le dossier dans le détail donc je suis allé à l'essentiel. En l'occurrence:

- concernant le défrichement, le calcul des surface défrichées n'est pas bon. De fait il est un peu complexe compte tenu de la nature des ouvrages. La notion de défrichement implique 2 conditions: le massif boisé auquel se rattache la zone défrichée soit lui-même faire plus de 2ha et les arbres doivent avoir plus de 30 ans. En aval du pont-rail, il n'y a pas de sujet a priori, car pas de massif de ce type. La question se pose en revanche en amont (Le Bouchet) avec des ripisylves plus épaisses et avec des boisements visiblement plus anciens. C'est cette zone (RD et RG) qui pourrait répondre à la notion de défrichement mais cela mériterait une visite d'Olivier sur place pour caractériser les boisements concernés. Dans tous les cas le volet défrichement ne sera pas un obstacle pour ce projet,
- le volet potentiellement plus délicat sera celui des espèces protégées. Je n'ai pas pu lire l'EE à ce sujet, mais sur Biodiv'Aura, on a visiblement pas mal de données, dont des espèces déterminantes. J'imagine que ce volet est traité mais il impacte les périodes de travaux et de mettre en place toutes les mesures ERC nécessaires: c'est la DREAL qui se prononcera sur ces points, mais il faudra bien solliciter EHN sur le volet espèces protégées.

Bonne soirée.

Cédric GODEFROY

Chef de la cellule Milieux Naturels, Forêt, Chasse
Service Eau et Environnement (SEE)

**Direction départementale
des Territoires
de la Haute-Savoie**

15 rue Henry Bordeaux
74998 Annecy cedex 9
Tél. 04 50 33 78 05 Mob. 06 33 66 34 89
Courriel: cedric.godefroy@haute-savoie.gouv.fr

Le 13/05/2024 à 17:25, DUME Anne (Chargée de mission digues et domaine public fluvial) - DDT 74/SEE a écrit :

Lien sur le dossier :

W:\Environnement\Eau\01_Travaux\Communes\Bonneville\AE_SE_ARVE_BONNEVILLE_T2\INSTRUCTION\Echanges_petitionnaire\REP_SM_3A_DDC1_25_03_2024

Sujet :IMPORTANT :demande d'AVIS - DDAEnv confortement des SE de l'Arve sur Bonneville et Ayse

Date :Tue, 26 Mar 2024 10:14:44 +0100

De :DUME Anne - DDT 74/SEE [<anne.dume@haute-savoie.gouv.fr>](mailto:anne.dume@haute-savoie.gouv.fr)

Organisation :DDT 74/SEE

Pour :FAURE Emmanuel - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/EHN/PME [<emmanuel.faure@developpement-durable.gouv.fr>](mailto:emmanuel.faure@developpement-durable.gouv.fr),
MOENE Alexa - DDT 74/SEE/MA [<alexa.moene@haute-savoie.gouv.fr>](mailto:alexa.moene@haute-savoie.gouv.fr), DDT 74/SEE/MNFC (Cellule milieux naturels, forêt
et chasse) [<ddt-see-mnfc@haute-savoie.gouv.fr>](mailto:ddt-see-mnfc@haute-savoie.gouv.fr), OFB SD74 [<sd74@ofb.gouv.fr>](mailto:sd74@ofb.gouv.fr), CAPRON Méghanne - DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes/EHN/PME [<meghanne.capron@developpement-durable.gouv.fr>](mailto:meghanne.capron@developpement-durable.gouv.fr)

Copie à :BALU Pôle Préservation des Milieux et des Espèces - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/EHN/PME [<pme.ehn.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr>](mailto:pme.ehn.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr), DDT 74/SEE/MA (Cellule milieux aquatiques et pêche) [<ddt-see-ma@haute-savoie.gouv.fr>](mailto:ddt-see-ma@haute-savoie.gouv.fr), GODET Florent (Adjoint) - DDT 74/SAR [<florent.godet@haute-savoie.gouv.fr>](mailto:florent.godet@haute-savoie.gouv.fr), DIVOL Elois - DDT 74/SAR [<elois.divol@haute-savoie.gouv.fr>](mailto:elois.divol@haute-savoie.gouv.fr), GODEFROY Cédric (Chef de cellule) - DDT 74/SEE/MNFC [<cedric.godefroy@haute-savoie.gouv.fr>](mailto:cedric.godefroy@haute-savoie.gouv.fr)

Bonjour,

Le SM3A vient de nous adresser la version V2 du DDAEnv incluant les réponses aux demandes de compléments du 18 décembre 2023 (cf. PJ).

Je vous remercie de bien vouloir nous **adresser votre avis avant le 11 mai 2024**. L'absence de réponse de votre part vaudra avis favorable.

En restant à votre disposition,
Bien cordialement,

Anne DUME

Chargée de mission digues
Service Aménagement, Risques
Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie

15 rue Henry Bordeaux 74998 ANNECY CEDEX 9

Tel : +33 4 50 33 77 30 - Mobile : +33 6 64 41 32 82
présente le lundi, mercredi et vendredi matin

www.ecologie.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

**Direction Départementale des
Territoires de la Haute-Savoie**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 20/12/2023 à 11:20, DUME Anne - DDT 74/SEE a écrit :

Bonjour,

Le dossier de DAEnv pour le confortement et la mise en conformité des SE de l'Arve sur les communes d'Ayse et Bonneville, déposé le 11 août 2023 par le SM3A et pour lequel votre avis a été sollicité à cette même date, a été modifié sur la séquence ERC (étude d'impact et dossier de demande de dérogation espèces protégées).

En effet, les mesures compensatoires initialement prévues sur le site du Château de Cormand à Bonneville, ne pourront pas être mise en œuvre, la commune les ayant rejetées. Le SM3A doit donc modifier son dossier et proposer de nouvelles MC.

J'avais alerté les services concernés par cette modification du dossier initial (DREAL/PPME - OFB - SEE) par mail cet automne.

Vous serez de nouveau consultés dès réception des éléments pour apporter votre avis et vos demandes de compléments.

La modification du dossier étant conséquente, une demande de complément a été adressée au SM3A (cf. PJ) et leur accorde un délai de 3 mois pour apporter leurs éléments.

Par ailleurs, le délai de 5 mois (4 + 1 car dossier CNPN) pour la phase d'examen arrivant à son terme le 7 janvier 2024, un arrêté de prolongation de la phase d'examen d'une durée de 4 mois a été pris le 20/12/23 (cf. PJ).

Cela devrait permettre de respecter les délais de la procédure d'instruction.

L'AE et le CNPN seront consultés après retour des réponses du SM3A aux demandes de compléments que vous aurez formulées.

En vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année,
Bien cordialement,

--

Anne DUME

Chargée de mission digues

Service Aménagement, Risques

Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie

15 rue Henry Bordeaux 74998 ANNECY CEDEX 9

Tel : +33 4 50 33 77 30 - Mobile : +33 6 64 41 32 82
présente le lundi, mercredi et vendredi matin

www.ecologie.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des
Territoires de la Haute-Savoie**

Le message a été envoyé avec Mélanissimo. Ses pièces jointes sont accessibles
(pour la durée définie à l'envoi) uniquement depuis l'interface de l'application.

Pièces jointes:

LET_SM3A_DEM_COMPLTS_DDAAEnv 18 12 23.pdf
2024-03-25_DDAAEnv_V2.zip